

vestissement. « L'économie thaïlandaise, a souligné le premier ministre, est à la fois ouverte, tournée vers l'expansion commerciale et foncièrement fidèle au principe de la libre entreprise ».

De Vancouver, le premier ministre Prem et la délégation qu'il présidait se sont rendus à Ottawa par avion et furent accueillis à l'aéroport de la capitale canadienne, au nom du premier ministre Trudeau, par M. Jean-Jacques Blais, ministre canadien de la Défense.

Durant la matinée du 11 avril, la salle de réunion du cabinet des ministres, au Parlement d'Ottawa, servit de cadre à d'importantes conversations entre le premier ministre Prem et les ministres thaïlandais qui l'accompagnaient, d'une part, et le premier ministre Trudeau et des ministres canadiens, d'autre part. La situation dans le Sud-Est asiatique a donné lieu à des échanges de vues très utiles au cours desquels le premier ministre Trudeau affirma de nouveau l'accord du Canada avec la position prise par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) pour solutionner le conflit qui se poursuit au Kampuchéa. M. Trudeau a exprimé également l'admiration du Canada pour les succès enregistrés par l'ANASE et a souligné le désir du Canada de resserrer ses liens politiques et économiques avec les pays membres.

Après ces conversations ministérielles, les premiers ministres thaïlandais et canadien ont assisté à la signature de trois accords importants entre le Canada et la Thaïlande. Ces nouvelles ententes touchent trois secteurs : d'abord celui de la double taxation, par lequel le Canada et la Thaïlande entendent ne pas prélever à l'avenir d'impôts aux entreprises canadiennes et thaïlandaises opérant dans l'un ou l'autre des pays et échanger des informations afin d'éviter les évasions fiscales. Cet accord, qui s'inspire du modèle mis au point par l'OCDE, a été signé par le ministre canadien du Commerce extérieur, M. Gerald Regan, et par le ministre thaïlandais des Affaires étrangères, M. Siddhi.

La Thaïlande et le Canada ont conclu un autre accord de trois millions de dollars en vue d'améliorer le niveau de vie d'environ 28 000 personnes appartenant à la catégorie la plus défavorisée de la population du nord-est de la Thaïlande.

À l'occasion d'une cérémonie qui a eu lieu sur la colline du Parlement, l'accord a été signé au nom de la Thaïlande

par le ministre des Affaires étrangères, M. Siddhi Savetsila, et au nom du Canada, par M. Gerald Regan. Cette contribution de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) doit appuyer les initiatives prises par la plus grande organisation non gouvernementale de Thaïlande, l'Association pour la population et le développement communautaire (APDC), afin d'aider les agriculteurs démunis à subvenir à leurs propres besoins.

La région nord-est de la Thaïlande connaît les problèmes de développement les plus difficiles du pays : climat aride, croissance démographique élevée, malnutrition généralisée, et services de santé



M. Gerald Regan, ministre canadien du Commerce extérieur (à gauche), accueille son homologue thaïlandais, M. Kosol Krairiksh, avant leur participation à une table ronde.

médiocres. Elle abrite plus de la moitié des 14 millions de Thaïlandais qui vivent en deçà du seuil de la pauvreté.

Au cours des cinq prochaines années, l'APDC s'attellera à cette tâche avec l'aide de l'ACDI en mettant à contribution son vaste réseau d'employés permanents et ses 16 000 travailleurs bénévoles. Elle a pour principe fondamental de faire participer pleinement les villageois aux décisions concernant leur propre développement.

Ceux-ci bénéficieront d'avantages divers. Étant donné que, par manque de crédits, les petits exploitants ne parviennent généralement pas à cultiver plus de la moitié de leurs terres, ils obtiendront des prêts pour acheter des animaux, des semences ou des engrais. Là où la pollution de l'eau est cause de

maladie, des fonds seront consacrés à des projets d'assainissement et à une éducation sanitaire de base.

Une fois que le projet les aura aidés à accroître leur rendement, les villageois pourront recevoir des conseils sur les moyens de commercialiser leurs produits.

La consultation des comités de village à toutes les étapes de la prise de décisions permettra d'établir à l'échelon local de nouvelles structures garantissant une participation pleine et entière à la sélection et à la planification des projets à venir.

Ces initiatives sont appelées à s'étendre à l'ensemble de la région au fur et à mesure que les prêts seront remboursés à l'APDC par les comités de village et que les sommes ainsi récupérées seront réinvesties pour mettre des services similaires à la disposition d'autres agriculteurs.

Entre-temps, l'Institut pour la population et la recherche dans le domaine social évaluera régulièrement le travail de l'APDC qui, à son tour, se fondera sur ces évaluations pour modifier et améliorer son programme pendant toute la durée du projet.

Le Canada contribue au développement de la Thaïlande depuis vingt ans. Après avoir mis l'accent sur l'enseignement et la formation de la main-d'œuvre, il oriente maintenant ses efforts sur le développement rural des régions défavorisées du nord-est de la Thaïlande, sur la mise en valeur des ressources humaines et le développement institutionnel ainsi que sur les activités du secteur industriel touchant la gestion des ressources naturelles, la technologie de pointe et l'énergie.

La Thaïlande et le Canada ont aussi conclu un accord de cinq millions de dollars qui permettra d'établir un Institut de recherche sur le développement de la Thaïlande (IRDT), une organisation non gouvernementale qui devrait contribuer de façon substantielle à la planification économique du pays.

Au cours d'une cérémonie tenue sur la colline parlementaire, l'accord a été signé par le président du Conseil national du développement économique et social de la Thaïlande, M. Snoh Unakal, et le vice-président de l'ACDI, M. William McWhinney.

L'IRDT aura pour mandat d'analyser les principaux problèmes socio-économiques et leurs répercussions à long terme en Thaïlande. Cette recherche contribuera à la formulation de politiques socio-économiques qui seront incorporées dans le sixième plan quinquennal du pays et dans les plans subséquents. Par ailleurs, l'IRDT encouragera les

Photo Features